

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Peut-être le ministre des Transports veut-il répondre à cette question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non; j'ai posé la question au premier ministre qui nous a dit comment il allait sauver cette nation de l'inflation. Or maintenant il ne peut pas répondre à la question.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ignore ce que la Commission canadienne des transports fera à l'égard de cette demande, si elle lui est présentée. Cependant, je m'assurerai que la Commission des prix et des revenus envisagera ces faits comme ils ont été relatés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Comme l'augmentation du tarif relatif au bétail...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant a-t-il une question complémentaire à poser?

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui, monsieur l'Orateur. Comme ces majorations entreront en vigueur le 1^{er} mars, c'est-à-dire dans deux jours, le premier ministre va-t-il s'occuper personnellement de faire examiner l'affaire ou est-ce la fin de toutes les promesses optimistes à l'égard de l'inflation qu'il a faites le 18 février?

Le très hon. M. Trudeau: Si le très honorable représentant a suivi l'évolution de cette situation, il aura constaté qu'on n'a jamais déclaré que les prix ou les frais seraient bloqués absolument mais qu'il s'agirait plutôt d'une forme d'austérité volontaire. J'ai dit également que faute d'austérité volontaire, les gouvernements à tous les échelons devraient envisager d'autres mesures. Mais il n'a été décidé, que je sache, à aucun niveau que les gouvernements devraient intervenir avant l'entrée en vigueur des majorations. Nous avons dit que si les majorations imposées n'étaient pas justifiées, nous interviendrions.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une autre question complémentaire. Comme ce sera la seconde majoration du tarif-marchandises relativement à la viande et au bétail en un an, le premier ministre n'est-il pas d'avis que la société de chemin de fer qui appartient aux Canadiens fait preuve du sens de la modération et des responsabilités dont il s'est fait l'ardent et le volubile défenseur?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—L'INDEMNISATION DES RÉDUCTIONS D'EMBLAVURES—LES VENTES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État, chargé de la Commission canadienne du blé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'est plus devant les caméras de la télé?

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Que le ministre quitte la Chambre pour paraître à la télévision, cela se conçoit mais s'il était comme le premier ministre, il aurait du temps à revendre et n'aurait pas besoin de laisser la Chambre pour cela. Au sujet de sa déclaration d'aujourd'hui, le ministre nous dirait-il si les dispositions relatives aux indemnités pour la réduction des emblavures prendront la forme d'une mesure législative et si elles s'appliqueront à la campagne agricole actuelle seulement ou s'il s'agit d'un programme régulier, jusqu'à nouvel ordre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la forme que prendront les paiements sur la réduction des emblavures sera annoncée sous peu. Le programme vise spécialement, bien entendu, à faire face à une production excédentaire de 22 millions d'acres ou d'environ 500 millions de boisseaux de blé, et il est conçu à cette fin. Aussi, en supposant que les agriculteurs s'y conforment et y participent pleinement, le programme ne durera qu'un an.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Une question supplémentaire. Le ministre n'a pas répondu à la première partie de ma question. Ces paiements entreront-ils en vigueur par suite d'une mesure législative adoptée à la Chambre ou le ministre songe-t-il à un autre moyen? Va-t-on nous présenter un projet de loi à cette fin?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, le montant requis pour ces paiements figurera aux prévisions supplémentaires, et c'est de cette façon qu'il sera présenté à la Chambre.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il comment il en est arrivé au chiffre de \$6 l'acre pour les jachères d'été et de \$10 l'acre pour les plantes fourragères vivaces? Se fonde-t-il pour cela sur la main-d'œuvre ou sur autre chose?